



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 02 Mars 2011

Date de la convocation 23 Février 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Chapelle des Pénitents ASPIRAN
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.SATGER Jean-Noël, Mme CAER Michèle, M.TOLOS Joseph,  <b>BRIGNAC</b> : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M.GARROFE Gilbert, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.DIDELET Serge,  Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.SERRADJ Ahmed, M.RUIZ Salvador,  <b>FONTES</b> : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert,  <b>LACOSTE</b> : M.VENTRE Philippe, M.SANMARTIN Bernard,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BLANQUER Alain,  <b>MERIFONS</b> : M.OLLIER Pierre,  <b>MOUREZE</b> : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.BAUDOT Bernard,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE</b> : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M.MONTAGNE Thierry à M.TOLOS Joseph ;  M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain ;  M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse ;  M.BORE Jacques à M.SEGURA René ;  M.MALBEC Sylvain à M.FAVIER Marc ;  M.MARTINEZ Antoine à M.GARROFE Gilbert ;  Mme MIRET Christiane à M.BRUN Olivier ;  Mme PUJOL MONNIER Chantal à M.BLANQUER Alain ;  M.VIALA Daniel à M.OLLIER Pierre.</p>		

**Objet : Budget 2011 – Révision de l'Autorisation de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).**

Monsieur LACROIX rappelle aux membres du Conseil Communautaire la délibération en date du 24 Mars 2010 fixant les modalités d'exécution des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu l'avis favorable émis par la commission finance réunie le 23 Février 2011.

Considérant la nécessité d'actualiser les autorisations de programme et les crédits de paiement existants, Monsieur LACROIX propose au conseil communautaire d'approuver les modifications présentées de façon détaillée ci-dessous :

- Achat de bacs pour le service de collecte des ordures ménagères :
  - Ajustement des CP suite au paiement effectivement réalisés sur l'année 2010 ;
- Construction d'une crèche sur la commune de Canet :
  - Révision de l'autorisation de programme suite à l'approbation de l'avant-projet définitif du maître d'œuvre
  - Révision des crédits de paiement compte tenu du calendrier d'exécution de l'opération plus affiné et des paiements effectivement réalisés au cours de l'année 2010.
- Construction d'un centre aquatique intercommunal :
  - Révision de l'autorisation de programme suite à la modification de la nomenclature budgétaire et comptable, de la prise en compte des dépenses nouvelles liées à l'opération ;
  - Révision des crédits de paiement compte tenu du calendrier d'exécution de l'opération plus affiné et des paiements effectivement réalisés au cours de l'année 2010.

N° de l'AP	Dépenses TTC	AP	CP 2010	CP 2011	CP 2012
2010-01	Achat bacs de collecte	169 832.00	50 544.00	56 600.00	62 688.00
2010-02	Construction crèche Canet	1 100 000.00	71 489.00	400 000.00	628 511.00
2010-03	Construction centre aquatique	10 341 000.00	4 104 434.13	6 100 000.00	136 565.87

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** les révisions des autorisations de programme et les modalités d'exécution des autorisations de programme et des crédits de paiement, tel que présentée de façon détaillée ci-dessous :

N° de l'AP	Dépenses TTC	AP	CP 2010	CP 2011	CP 2012
2010-01	Achat bacs de collecte	169 832.00	50 544.00	56 600.00	62 688.00
2010-02	Construction crèche Canet	1 100 000.00	71 489.00	400 000.00	628 511.00
2010-03	Construction centre aquatique	10 341 000.00	4 104 434.13	6 100 000.00	136 565.87

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.